



Commune de Saint-Christophe-en-Bazelle
DEMANDE DE RACCORDEMENT
AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

DEMANDEUR(S) : ☐ Monsieur ☐ Madame ☐ M. et Mme

NOM – Prénom(s) :

Adresse :

CP/Commune :

Tel. fixe / Tel. mobile :) 

Courriel :

Agissant en qualité de : ☐ Propriétaire ☐ Gérant

PROPRIETE A RACCORDER :

Adresse :

CP/Commune :

Réf du permis de construire N° Date de délivrance

Immeuble existant : Année de construction

Références cadastrales : Section(s) Numéro(s)

Surface de plancher :

Date d'intervention souhaitée :

TYPE D'INTERVENTION :

Raccordement au réseau d'assainissement collectif des eaux usées domestiques

- ☐ Sur boîte de branchement existante (pas de taxe de raccordement)
- ☐ Avec pose d'une boîte de raccordement (taxe de raccordement à prévoir)

ASPECTS TECHNIQUE ET FINANCIER :

Le(s) demandeur(s) sollicitent l'utilisation de la/des boîte(s) de branchement existante(s). Le raccordement sera vérifié tranchée ouverte par un agent communal et un élu, le jour du raccordement.

En cas d'intervention sur le domaine public, un état des lieux contradictoire avec les services techniques de la mairie devra être effectué au préalable. Le demandeur devra parfaite remise en état des lieux à l'issue des travaux.

En cas de raccordement après pose d'une boîte, la taxe de raccordement sera facturée en une seule fois, dès le raccordement au réseau et selon montant fixé par délibération du Conseil Municipal.

NB : Le raccordement au réseau d'eau potable fait l'objet d'une autre demande auprès du service d'eau potable.



Commune de Saint-Christophe-en-Bazelle
DEMANDE DE RACCORDEMENT
AU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

OBLIGATIONS :

En tant que futur(s) usager(s) du service assainissement, vous serez tenu(s) de respecter les obligations suivantes :

Exécution du branchement :

Les installations privatives devront être séparatives sur la parcelle, c'est-à-dire comporter deux conduits distincts : un pour les eaux usées et un autre pour les eaux pluviales.

Responsabilité en cas de non-conformité du branchement ou de l'utilisation des installations :

Si le propriétaire ne se conforme pas aux prescriptions faites par les services techniques communaux lors des visites préalable et de contrôle du branchement, il sera entièrement responsable du mauvais fonctionnement de son installation et encourt des poursuites de mise en conformité, à ses frais.

CONTRÔLE DU RACCORDEMENT :

Je m'engage à informer les services de la mairie 48H00 avant le début des travaux en domaine public afin de réaliser l'état des lieux préalable et de la fin des travaux afin d'en vérifier la bonne exécution avant le remblaiement des tranchées.

A, le

SIGNATURE DU DEMANDEUR

PROTECTION DES DONNÉES :

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement destiné à la mairie de Saint Christophe en Bazelle. Les données à caractère personnel sont collectées afin de faciliter le raccordement au réseau d'assainissement d'une construction. Le traitement des données est fondé sur l'application du règlement du service public d'assainissement collectif de la commune.

Les destinataires de ces données sont les services techniques de raccordement ainsi que la trésorerie municipale en ce qui concerne les données de facturation. Elles seront conservées dix ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement Européen de protection des données n°2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, de limitation de traitement et d'opposition sur vos données. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter vos droits sur le site de la CNIL. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la mairie de Saint Christophe en Bazelle ou le délégué à la protection des données par courriel rgpd@paysvalencayenberry.com. Si, après nous avoir contactés vous estimez que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.